

Affiché en Mairie
le 19 DEC. 2019

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

Aujourd'hui, lundi seize décembre deux mille dix-neuf, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Maire.

Etaient présents : M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. SIMON Michel, Mme LOOCK Martine, M. MUNTE Serge, M. BOUILLAGUET Vincent, M. COLIN Henri, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOYER Noëlle, Mme BONNET Catherine, M. COUPY Daniel, M. TULET André, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme MARTY Lucienne, M. DELPECH Bernard, Mme CHANUT-STOEFFLER Sylvie, M. TESTA Francesco, Mme LENEVEU Hélène, M. ROUET Thibaut, Mme BOUIX Catherine, Mme DIRAT Laurence, M. GRINFEDER Michel, M. TILLIE Christophe, M. CASTANG Stéphane.

Etaient absents ou excusés : M. SAN JUAN Alain (**procuration** donnée à Mme BOYER Noëlle), Mme LAGARDE Geneviève (**procuration** donnée à Mme BONNET Catherine), Mme BESSOU Eveline (**procuration** donnée à Mme LASFARGUES Geneviève), Mme HAUDRY-ZUILI Sabine (**procuration** donnée à Mme FAUBERT Françoise), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. GUIRAL Lionel (**procuration** donnée à M. MUNTE Serge), M. SINDOU Géraud (**procuration** donnée à M. SIMON Michel), M. SENNAC Pierre-Louis, M. LAGARRIGUE Clément (**procuration** donnée à M. BOUILLAGUET Vincent), M. MAFFRE Jean-Luc (retard – arrivé à 19h10), Mme RIVIERE Brigitte (retard – arrivée à 19h10), M. DEBUISSON Guy.

Présents : 23

Excusés : 12

Procuration(s) : 7

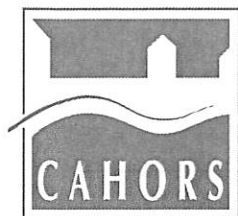
Secrétaire de séance : M. ROUET Thibaut

- **Point complémentaire : Ajustement des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP)** : ce point est posé sur table.
- **Projet n°23 : « Avenant n° 1 à la Convention tripartite entre Action Logement, la Ville de Cahors et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors - Action Cœur de Ville »** → ce point est retiré de l'ordre du jour.

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation générale donnée par le Conseil municipal

Il n'y a pas de vote sur ce point.



Arrivée de M. MAFFRE et de Mme RIVIERE à 19h10.

Présents : 25

Excusés : 10

Procuration(s) : 7

URBANISME

1. 2^{ème} débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Grand Cahors

Le débat a eu lieu. Sont intervenus : M. SIMON Michel (rapporteur), M. TILLIE Christophe, M. MAFFRE Jean-Luc, M. CASTANG Stéphane, M. GRINFEDER Michel, M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc.

FINANCES

2. Adoption de la décision modificative n°2 - budget annexe Stationnement 2019

M. CASTANG vote contre

Mme DIRAT, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, M. GRINFEDER s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

3. Adoption de la décision modificative n°5 - budget principal 2019

M. CASTANG vote contre.

Mme DIRAT, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, M. GRINFEDER s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

4. Effacement de créances 2019 - budget principal Ville

Adopté à l'unanimité.

5. Admissions en non-valeur 2019 - budget principal Ville

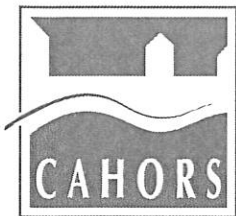
Adopté à l'unanimité.

6. Création Autorisation de Programme / Crédit de Paiement - Palais de Via

Adopté à l'unanimité.

Point complémentaire : Ajustement des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP)

Adopté à l'unanimité.



7. Ouverture anticipée des crédits budgétaires 2020

Adopté à l'unanimité.

8. Validation du Rapport CLETC du 1er juillet 2019

M. CASTANG vote contre.

Adopté à la majorité.

9. Bilan des Actions entreprises suite aux recommandations reçues de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie

Le Conseil municipal prend acte du bilan des actions entreprises par la ville de Cahors à la suite du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes présenté en Conseil municipal le 17 décembre 2018.

10. Modification de la Garantie d'emprunt INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM

Adopté à l'unanimité.

11. Attribution de subventions aux associations et organismes publics 2019

M. Testa ne prend pas part au vote concernant l'association Musicarte.

Adopté à l'unanimité.

12. Attribution d'un acompte sur subventions aux associations pour 2020

M. TILLIE ne prend pas part au vote concernant la MJC, car membre de cette association.

Adopté à l'unanimité.

13. Attribution d'un acompte sur subventions 2020 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cahors

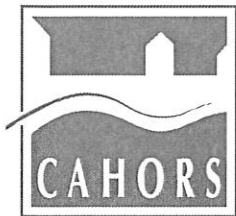
Adopté à l'unanimité.

14. Durée d'amortissements des biens : Budget du Stationnement à compter 2020

Adopté à l'unanimité.

15. Durée d'amortissements des biens : Budget de la Ville et Budget Location de locaux à usage professionnel à compter de 2020

Adopté à l'unanimité.



16. Tarifs publics locaux 2020

M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme DIRAT, M. GRINFEDER s'abstiennent.
Adopté à l'unanimité.

17. Adoption de la décision modificative n°2 - budget annexe Eau 2019

M. CASTANG vote contre.
M. MAFFRE, Mme RIVIERE, Mme DIRAT, M. GRINFEDER s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

18. Adoption de la décision modificative n°3 - budget annexe Assainissement 2019

M. CASTANG vote contre.
Mme DIRAT, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, M. GRINFEDER s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

19. Ventilation de l'encours de dette Eau et Assainissement

M. CASTANG vote contre.
Mme DIRAT, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, M. GRINFEDER s'abstiennent.
Adopté à la majorité.

EAU

20. Validation du programme de l'Unité de Filtration de l'Eau (UFE) de Cahors

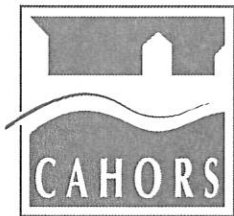
Adopté à l'unanimité.

21. Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors.

22. Présentation du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau des Syndicats de l'IFFERNET, de FRANCOULES et du QUERCY BLANC

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau des Syndicats de l'IFFERNET, de FRANCOULES et du QUERCY BLANC.



HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- 23. Avenant n° 1 à la Convention tripartite entre Action Logement, la Ville de Cahors et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors - Action Cœur de Ville**

POINT RETIRE

- 24. Concession Publique d'Aménagement : Approbation du Compte Rendu Annuel du concessionnaire à la Collectivité au 31/12/2018 et de l'avenant n°3 au traité de concession**

Mme DIRAT, M. MAFFRE, Mme RIVIERE, M. GRINFEDER s'abstiennent.
Adopté à l'unanimité.

- 25. Approbation de l'avenant n° 1 à la convention opérationnelle « Plaine du Pal » entre la commune de Cahors, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO)**

M. CASTANG s'abstient.
Adopté à l'unanimité.

- 26. Acquisition de la parcelle située 42 rue du Pont neuf - parcelle cadastrée section CE n°99 d'une contenance de 107 m² environ**

Adopté à l'unanimité.

- 27. Convention de partenariat « CAHORS vert l'avenir » entre la ville de Cahors et GRDF**

M. CASTANG s'abstient.
Adopté à l'unanimité.

CULTURE ET TOURISME

- 28. Pilotage du réaménagement et gestion par la Ville de Cahors du Musée de la Résistance, de la Déportation et de la Libération du Département du Lot**

Adopté à l'unanimité.

- 29. Modification du tracé du bien patrimoine mondial de l'UNESCO n°868 « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle »**

Adopté à l'unanimité.



ENFANCE

30. Dénomination d'une aire de jeux dans le quartier de Terre-Rouge : L'île des aventuriers

Adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

31. Vente de la nacelle du théâtre

Adopté à l'unanimité.

32. Convention de prestations de services entre la ville de Cahors et le Centre Communal d'Action Sociale de Cahors

Adopté à l'unanimité.

DRH

33. Modification du tableau des emplois suite à avancements de grade

Adopté à l'unanimité.

34. Emplois non-permanents – Création de postes dans le cadre d'un besoin saisonnier ou d'un accroissement d'activité

Adopté à l'unanimité.

35. Recensement de la population 2020 : Création de postes d'agents recenseurs et désignation d'un coordonnateur et d'un correspondant d'immeubles localisés

Mme DIRAT, M. MAFFRE, Mme RIVIERE s'abstiennent.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Les délibérations du Conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au Secrétariat général de la Mairie.



Le Maire,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE.